★ Comité national des Élus Vétérans d'Allemagne & Vétérans des Armées Françaises Outre-Rhin ★

CEVA – VAFOR

Enregistré à l'O.N.A.C.V.G. Déposé à l'I.N.P.I.

VAFOR INFORMATIONS INTERNATIONAL

Diffusion depuis Berlin (R. F. A.) par les Anciens des F. F. S. B.

CEO. Président général Georges G. PAGE

"Marquis Who's Who in the World" depuis 2018

Courrier : G. PAGE, CEVA, 1 Le Prédit 56130 MARZAN, France, Europe - ceva@vafor.fr - R.F.A. http://www.lesanciensdesffb.com

Liberté de la Presse Classement mondial R.S.F. 2022 : R.F.A. 16e - FRANCE 26e - AUTRICHE 34e - Ukraine 106e - Russie 155e

Lettre N° 10 *« Lanceur d'alertes »* **19 septembre 2022**

ROYAUME UNI Engagée Volontaire dès sa majorité en février 1945, durant la 2e G.-M., Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Elisabeth II *(nom de famille Windsor),* 70 ans de règne, est décédée le 08/9/2022. Le CEVA présente ses condoléances à la Famille. Le 10 septembre 2022 son fils aîné est proclamé Roi « Charles III » : *« God save the King ».*

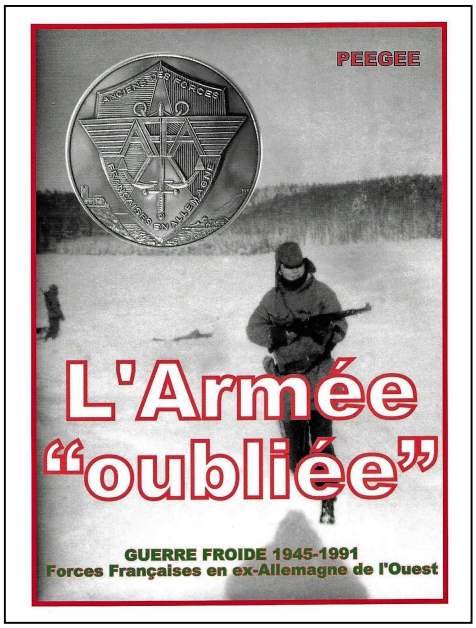

« F. F. A. » : L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS EN ALLEMAGNE & LE SCOUTISME FRANÇAIS DE LA « REGION RHIN »

Le livre *« Les français d'Allemagne »* vient de paraître, écrit par une enseignante en retraite du Lycée français de Baden-Baden, dont l'avant-propos d'un Général (2S) scolarisé dans les FFA, St-Cyrien promu sous-lieutenant en 1989 cite, en 4 mots, qu'il existait « les Scouts de France » à Baden-Baden : Merci Général... Mais... Des interviews de "mémoires partisanes" tancent nos Unités d'Algériens et de Marocains en 1945... On peut y lire une pléiade de « souvenirs » des Personnels civils ayant servi dans les FFA, dont la plupart à la mémoire courte, et nombre d'entre eux portés à ne relater que les effets négatifs... Pas un mot de l'Auteure sur le labeur des militaires de métier (dont enseignants du C.E.P. adultes) ni du Scoutisme, au prétexte d'inaccessibilité des archives de l'Armée : Or, tout n'est pas secret... et la prescription était levée pour des dossiers classifiés d'avant 1972... ***« Le scout combat l'injustice »*** **(Loi Scoute) :**

« Les "Scouts de France" étant le seul mouvement de jeunesse organisé en Allemagne, le temps passé... par les cadres militaires, sera considéré comme temps de service ». (Signé Général Massu, CCFFA).

« Seul mouvement de jeunesse organisé aux F.F.A. » le scoutisme a pris une place importante, qui a atteint des sommets dans la province du Rhin entre 1969 et 1971 : Il existe alors des Pionniers (14 ans et +), Rangers (12-14 ans), Louveteaux (garçons), Guides et Jeannettes (filles). Stages de formation des Chefs, week-ends mixtes de Maîtrise et sorties bimensuelles d'Équipes, alternaient avec des réunions dans les Bases, ne s'interrompant que pour laisser la place aux "camps" durant les vacances scolaires. Une fois par trimestre, les parents étaient invités à participer aux activités, de différentes façons : Rallye, randonnée pédestre ou à vélo, etc... Une journée de festivités avait lieu annuellement, souvent dans le cadre d'une journée spéciale « Portes ouvertes » dans les casernes, plus communément appelée « Kermesse des Scouts ». Nos hôtes allemands s'amusaient particulièrement au jeu de roulette (française) où l'on pouvait facilement gagner "cigarettes Troupe", savonnettes, vin rouge et plaques de chocolat... Les militaires de carrière chefs de ce mouvement éducatif, étaient considérés « en service » durant ces activités, grâce à la coopération des officiers dans leurs commandements, puis à une note permanente du Général Massu C.C.F.F.A. ; Les contacts étaient favorisés avec les Nations alliées, permettant ainsi la réalisation de sorties mixtes, ainsi que l'organisation de camps internationaux, tel le Camporee (mini Jamboree) de « Camp Deeds » Base militaire U.S. près de Stuttgart, où plusieurs nations étaient représentées durant cinq jours. Les camps d'été de trois semaines avaient parfois lieu dans un autre pays, par exemple en Suisse dans les Grisons, avec les Scouts de Genève rencontrés un jour dans le Palatinat : Le Chef de camp était alors muni de maintes autorisations officielles (dont Lycée français Hoche de Landau/Pfalz), assorties des responsabilités correspondantes, et d'une « Carte internationale de recommandation » du Bureau Mondial du Scoutisme, garantes du sérieux de leur titulaire. *« Au lieu de rester accroupis, ils avancent : C'est à leur école que nous désirons apprendre à vivre »* ; Rien de plus naturel, pour des garçons et des filles rompus à la vie dans la nature et « **Toujours prêts !** ». Le livre « L'Armée "oubliée" » paru en 2012 au F.I.L.M. de Saint-Cyr (Enregistré BnF) est d'actualité pour réveiller la mémoire défaillante, l'Auteure de *« Les Français d'Allemagne »* ayant, aussi, ignoré notre existence... Lire **« L'ARMÉE "OUBLIÉE" » auteur Peegee (Enregistré à la BnF à Paris) : S'adresser à G. PAGE, au CEVA.**

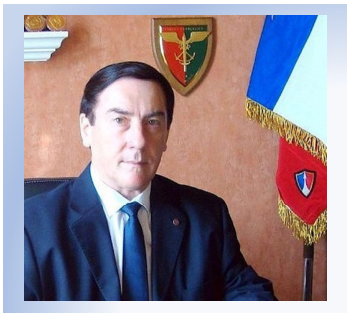

LA LETTRE DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL PAGE

CEO du CEVA-VAFOR, Nelson Marquis "Who's Who in the World" (U.S.A.)

Je m'adresse ici aux hauts Responsables civils et militaires du Gouvernement, rémunérés par le Trésor Public : Depuis le 14/5/2017 vous placardisez les Anciens militaires des « F.F.A. & 2e C.A. » en ex-R.F.A. de l'Ouest & Berlin-Ouest.

Précédemment, un Secrétaire d'État aux A.C.V.G, et l'Assemblée Nationale, avaient agréé nos légitimes revendications, mais le Ministère de la Défense nous répondait ***«.../QPA : Le Règlement ne le prévoit pas »*. Qui décide et comment ?**

Pendant ce temps, le *« Décret Jospin »* promeut dans la *« Réserve citoyenne »* des civils parfois recrutés par avis politique plus que par compétence ; Un Général, Secrétaire-général de la dite Réserve, ignorait qu'on peut démissionner de l'honorariat d'Adjudant pour être promu Colonel, contredisant par écrit l'avis favorable du Ministre : Qui régentait l'Administration de la Défense, le « Chef des Armées » ? La *« Révolution En Marche »* ?

Mesdames & Messieurs *(ou l'inverse)* les Ministres, Sénateurs, Députés, Généraux et Amiraux dans vos commandements « concernés », comment admettriez-vous une chose pareille du phénix *« Renaissance »* ?

Nous voulons que les « incapables » soient relevés des postes de décision et de commandement.

Médaille de la Défense Nationale : En 1982, le Ministre socialiste Charles Hernu signait le Décret avec trois échelons, ce qui semblait répondre à nos attentes ; Après son décès, ce décret fut modifié, de telle façon que la MHDN de Bronze était remise à des Appelés du Contingent arrivés 1ers à la « F.E.T.T.A. », dévaluant de la sorte tout mérite pour ancienneté de service ; *« Les services accomplis avant la date du Décret ne sont pas pris en considération »* : Voilà les Anciens des FFA en un mot « Déconsidérés ». Malgré une plainte au sujet de cette date abusive et inéquitable maintenue, et l'Arrêt consécutif de la Cour Européenne de Justice ***(Art. 7 du Pacte des Nations Unies, ratifié par la France le 15 mai 1970 : « Est irrégulière la création de catégories inégalitaires de Citoyens aux mérites identiques, selon qu'ils ont servi avant ou après la création d'une médaille d'honneur devenue catégorielle de fait »)*** le Grand Chancelier se moqua éperdument du Conseil de l'Europe et des militaires de carrière Français, faisant répondre que la France n'était pas obligée d'appliquer les décisions de ladite Cour de Justice... *« Perseverare diabolicum ».* Les services militaires accomplis jusqu'en 1991 dans les F.F.A. dont Berlin-Ouest ne sont pas pris en considération mais ceux des F.F.S.A. le sont : De qui se moque-ton ? De plus, il est demandé aux « Anciens des F.F.A. » d'avoir des services en « OPEX » alors que cet acronyme n'existait pas à l'époque... Ou d'avoir été « blessé », ou « cité », ce qui au demeurant n'est point exigé des officiers qui n'ont rien fait de plus pour recevoir in-fine l'O. N. M. à l'ancienneté : Attendre et voir.

Honte des Gouvernements incapables de tenir l'engagement ratifié par la France depuis 52 années, excusez du peu : N'est-il point temps de remettre de l'ordre dans le poulailler de l' Élysée ?

Médaille Militaire : Alors qu'en 1965 elle était promise aux Sous-officiers de carrière, ses conditions d'obtention devenaient contingentées annuellement en fonction du budget, laissant croire que la valeur de nos Soldats fluctuait d'une année sur l'autre, au détriment de leur honneur et de leur dignité : Ainsi, un sous-officier de carrière (tous Brevets) admis à l'honorariat pour « services éminents » avec 24 ans 6 mois de service actif « bonifications incluses », 6 ans de Réserve à la D.P.S.D. assortis in-fine d'un Témoignage de Satisfaction du Ministre paru au B.O., se voit refuser la Médaille Militaire, car il devrait « en plus » avoir été « blessé ou cité »...

Les « Anciens des Forces Françaises en Allemagne » (1945-1991) se voient ainsi privés de toute médaille de reconnaissance pour leurs services « en pays étranger » : **Il y a « discrimination permanente ».**

Quant à la paye, avec par exemple une solde d'Adjudant (éch.4, tous brevets) « égale à la moyenne d'un cantonnier en France » et un smic pour pension de retraite, c'est pour quand les « 35 heures payées 40 » ?

Mesdames & Messieurs *(ou l'inverse)* les Ministres, Sénateurs, Députés, Généraux et Amiraux dans vos commandements, en un mot « concernés », quand allez-vous faire remettre de l'ordre dans la basse-cour ?

Nous voulons : La Médaille Militaire avec effet immédiat pour tout Sous-Officier Honoraire vivant qui ne l'a pas déjà, sans autre condition ; La prise en compte des services militaires dans les « F. F. A. » pour la M.H.D.N. ; Un Certificat de reconnaissance *« Vétéran de la Guerre froide 02-9-1945/26-12-1991 ».*

Les médailles s'achètent et ne coûtent rien à l'État, sinon un minimum de considération pour ceux qui ont servi la France sur le théâtre d'opérations prévu en cas Guerre nucléaire en Europe : La « Zone F. F. A. ».

Halte à la discrimination contre les Anciens militaires des « F. F. A. » à l'heure où l'Allemagne réunifiée se réarme et doit expliquer ses intentions.

Il est temps que le Coq de l'Élysée nettoie ses "plumes" : Maintenant.

COMITÉ NATIONAL DES ELUS VETERANS D'ALLEMAGNE
G. PAGE, C.E.O.
ceva@vafor.fr
G. Page
Président général

« Certains considèrent le chef d'entreprise comme un loup qu'on devrait abattre, d'autres pensent que c'est une vache que l'on peut traire sans arrêt. Peu voient en lui le cheval qui tire le char ».

Sir Winston Churchill.

« Lettre sans réponse » placardisée par le service d'un Secrétarait d'État à la mémoire défaillante

« CEVA – VAFOR »
Conseil national des Élus Vétérans d'Allemagne et de la Guerre froide 1945-1991,
Vétérans des Armées Françaises Outre-Rhin
Fondé l'An 2000 à Bordeaux. Organe de Presse déclaré « VAFOR Informations » (19e année) Siège social : 1, Le Prédit, 56130 Marzan, France, Europe.

Le Président général — *Siège social, le* 007 février 2019

Nos réf. : GP/AL/ 001/007/02/19/AR — *- Lettre Recommandée avec avis de réception -*
Vos réf. : Ministère des Armées/Secrétaire d'Etat/Geneviève Darrieusecq/5 février 2019

Madame la Secrétaire d'Etat,

Le CEVA, Comité national de coordination des Élus Vétérans d'Allemagne & de la Guerre froide 1945-1991, fut fondé en l'An 2000 pour préserver l'unité nationale, respecter les Droits et conserver notre dignité militaire.

- Sous la présidence Sarkozy, le CEVA a obtenu la reconnaissance de la Guerre froide 1945-1991 ; Le port de l'insigne dit « insigne F.F.A. », mieux que rien, reconnaissant les « Forces Françaises en Allemagne ».
- Sous la présidence Hollande, le CEVA a dissuadé de vendre la Maison de France à Berlin ; Obtenu le défilé pacifique sans armes de la Garde du drapeau Algérien, sur les Champs Élysées à Paris, le 14 juillet 2014.

Ce qui précède a été publié officiellement et constaté en temps et en droit, ce qui ne peut donc point être contesté.

Constate :

- **Les promesses écrites, mais non tenues**, de vos successifs prédécesseurs depuis le premier quinquennat Hollande inclus, partis sans régler les affaires, en nous léguant la « concession perpétuelle » en déshérence ;
- **Les réponses abracadabrantesques** faites très honteusement en « copier-coller » par le Ministère de la Défense aux successives questions pertinentes de divers Députés à l'Assemblée Nationale pour obtenir la modernisation du décret M. H. D. N. actuel devenu hors-la-Loi : ***« L'actuel Règlement ne le prévoit pas ».***
- **Le sacrifice du mérite au profit de la finance**, laquelle détermine « in fine » le nombre de « médaillés » ;
- **Le « fiasco » avéré mathématique et moral, de la prétendue « parité » des sexes** en matière de médailles, décorations et récompenses, le nombre de femmes en France étant largement supérieur à celui des hommes.
- **L'aberration manifeste de l'avancement dans la « Réserve citoyenne »** où des civils ignorants du fait militaire sont promus officiers supérieurs, quand des militaires honoraires autodidactes promus dans le civil, sont refusés au motif qu'on ne peut leur attribuer un grade supérieur à celui dont ils portent l'honorariat.
- **L'ignorance par la France du Code Européen de Justice** en matière d'équité des distinctions militaires.
- **L'absence flagrante de connaissance et de considération de l'Honorariat des Militaires** par le public.

Considérant,

- Les faits irréfragables et anticonstitutionnels en Droit, ayant initié et maintenu la discrimination des Sous-Officiers par rapport aux Officiers, en matière de nomination dans l'O. N. M. et la Légion d'Honneur ;
- Le non-respect dans le temps, depuis au moins l'année 1963 incluse, des contrats d'engagement promettant la médaille Militaire à partir de cinq (5) années de services militaires, mais constamment modifiés depuis ;
- Le fait que nos personnels militaires honoraires sont dépourvus d'attribut spécifique distinguant le temps de service militaire, alors que les autres Ministères décernent une médaille d'Honneur du Travail aux divers échelons, ce qui est inéquitable et porte atteinte à l'honneur et à la considération de l'honorariat militaire.

Demande :

- **La M. H. D. N. tous échelons, aux militaires de métier et honoraires sans distinction de dates ni lieux de services, bonifications pour décorations incluses sans restriction,** pour Médaille d'Honneur du Travail par « Décret-balai » et sans droit à pension : Les médailles s'achètent TTC et ne coûtent rien à l'État.
- **Un Certificat de reconnaissance « Vétéran de la Guerre froide 1945-1991 »** semblable à celui de nos homologues des U.S.A., pour les anciens « Membres des Forces Françaises en Allemagne » et « Autriche ».
- **La Médaille Militaire de plein Droit pour tout sous-officier supérieur honoraire titulaire de l'ancien « Brevet de Chef de Section »** ou de l'ex « B.M.P.2. » obtenus avant la création du « D. Q. S. » ou autres.
- **De médailler immédiatement les Anciens Combattants survivants, en dissociant « fric » et « Valeur ».**

Fait les jour, mois et an que dessus, pour servir et valoir ce que de Droit. Dont Acte.

Georges PAGE, Président général du CEVA
Marquis Who's Who in the World 2018-2019

SCOUTS DE FRANCE EN ALLEMAGNE DE L'OUEST *(Suite de la p. 1)* La Région Scout de France du Rhin, ex-Province du Rhin (écusson scout ci-contre) regroupait, créées dans plusieurs villes (Trèves, Sarrebruck, Kehl, Landau, Freiburg, Rastatt, Baden-Baden, Constance, Berlin, etc.), des Meutes (Louveteaux), Troupes (Pionniers, Rangers, Guides, Jeannettes), Patrouilles libres (faibles effectifs). En 1969, les effectifs de la Région atteignaient plus de 600 membres répartis entre 65 sizaines (louveteaux), 40 équipes de Scouts (Rangers/Pionniers) et Guides, ce qui représentait **environ 14% des adolescents scolarisés dans le Second degré**. À cette époque, la Région Rhin est sous la responsabilité du Lieutenant-Colonel P. Renaud (Coreg.), P. Sempé (Coreg-adjoint), Père B. Mace (Au. Reg.) ; Le secrétariat est assuré par Melle Henaff. Il existe 5 districts : Rhénanie, Cdt Aigueperse (Trèves, Saarburg, Wittlich, Saint Wendel) ; Palatinat, CD Bousquet (Landau, Baden, Rastatt, Neustadt, Spire) puis Lt-Col. (CR) Pierre Sempé (Enseignant) ; Forêt Noire, CD Guillaume (Fribourg, Kehl, Offenburg) ; Souabe, (Villingen, Donaueschingen, Constance, Reutlingen, Stetten, Tübingen), BERLIN, CD Lockardt. Les Chefs de Groupe, souvent des militaires d'active, mais aussi du personnel civil des FFA., sont à cette époque, et dans l'ordre ci-dessus : Herbach, Galmiche, Bigotte, Curnier, Lt Surbled (Landau-Pfalz), Poulot, Lassus, Huet, Poulain, Leroy, Aabares, Richardot, Boulmer, Laumonnier, Dalmagro, M^{me} Allaer, Martin, Fontan, Lockhardt. Chef de Troupe Pionniers-Rangers de Landau G. Page, également Chef de Groupe (dont Donaueschingen & Trèves) au Camporee international 1969 de *« Camp Deeds »* (Base U.S. près de Stuttgart, en R.F.A.) Groupe lauréat du 1er prix *« Trophy with Merit and Honour »* au concours de clôture du Camporee ; Camp d'été franco-Suisse des Grisons en 1970 avec des élèves du Lycée français (Lycée Hoche) de Landau (Rheinland-Pfalz)...

1969 : Photo officielle U.S. Army des Chefs du Camporee ; Badge de la Marche Internationale ; Vrai teepee des Indiens Mayi, pouvant accueillir une patrouille, foyer au centre à tirage réglable (2 perches extérieures).

ENSEIGNEMENT FRANÇAIS EN ALLEMAGNE Parmi les Appelés du Contingent effectuant le Service militaire de 18 mois en Allemagne de l'Ouest & Berlin-Ouest, certains n'avaient pas été normalement scolarisés, tels les soutiens de famille d'agriculteurs, par exemple. Au 11^{e} R. G. de Rastatt (Bade Wurtemberg), le sous-officier chef du « Bureau d'instruction » de la Cie de Commandement (Scout de France), demanda à les instruire bénévolement en cours du soir, bientôt rejoint par un collègue du Secrétariat, afin d'alterner les tours de service ; Avec l'autorisation du Directeur de l'Enseignement français des F.F.A., ces élèves furent présentés à l'examen du Certificat d'Études Primaires pour adultes et obtinrent le diplôme. L'année suivante, d'autres élèves furent de la sorte présentés et « reçus », sauf celui auparavant illettré, tout fier de lire le journal à ses collègues ; Palefrenier dans sa ferme, il fut employé par un Général pour le reste de son Service. L'année suivante, l'Enseignement fit affecter deux Instituteurs au 11^{e} R.G. : Méthode initialement inadaptée, résultats moins bons.

GUERRE EN UKRAINE : CONFIRMATION DES ANALYSES CEVA-VAFOR Le rapport sur la Guerre en Ukraine, publié jeudi 4/8/2022 par l'ONG Amnesty international accuse "les tactiques de combats ukrainiennes de mettre en danger la population civile". Les principaux reproches sont l'installation de bases militaires dans des zones résidentielles, notamment dans des écoles et des hôpitaux vides, à proximité de civils toujours sur place. Enquête menée dans les régions de Kharkiv, du Donbass et de Mykolaïv, entre avril et juillet 2022. Le week-end du 06 au 07 août à Enerhodar occupée par l'Armée Russe, Zaporijjia la plus grande Centrale nucléaire d'Europe a été bombardée : Nous prenant pour des imbéciles, un comédien ukrainien accuse les Russes qui l'occupaient... Nous protestons contre toute « attaque » pouvant mettre en péril quelque centrale nucléaire. Mais encore, n'oublions pas que les cadavres de "civils" tués par balles, peuvent être ceux des gens armés par le pouvoir de Kiev, qui se déplacent en civil et véhicules privés, ou tirent depuis des immeubles habités : Dans toutes les Guerres, ces "civils" ont été recherchés, interrogés, emprisonnés ou condamnés à mort par l'Ennemi.

« RENAISSANCE » OU « GRAND REMPLACEMENT » ? La 1ère Ministre prévoit 8 500 policiers et gendarmes supplémentaires en cinq ans : Le nouveau texte, qui sera examiné en première lecture en octobre au Sénat, prévoit d'ici 2030 la création de 11 unités de forces mobiles et de 200 nouvelles brigades de gendarmerie (donc militaires...) Malgré la très officielle « Grande dette de l'État », les pensions militaires pour lesquelles nous avons cotisé sont encore imposées sur le revenu... **Vu que notre argent part en fumée en Ukraine : QUI PAIERA ?**